



Parrainer un enfant avec l'association KOLIBRI

KOLIBRI est une association française à but humanitaire, venant en aide aux enfants défavorisés d'Indonésie.

L'Indonésie est un immense archipel situé en Asie du Sud-Est qui compte plus de 200 millions d'habitants. Aujourd'hui, on estime à environ 10% le taux de personnes vivant en dessous du seuil international de pauvreté (1,90 dollar É.-U. par jour). Selon l'Unicef, plus de 42% des enfants cessent de fréquenter l'école à la fin du cycle primaire et 6,9 % d'entre eux sont contraints de travailler pour répondre aux besoins de leur famille.

Face à ce constat, l'association KOLIBRI a choisi de mettre en place un système de parrainage, permettant de financer les frais de scolarité des enfants les plus démunis.



COMMENT SONT CHOISIS LES ENFANTS ?

1. Au cours de ses interventions, l'équipe KOLIBRI est fréquemment confrontée à des familles en difficulté financière, qui peinent à régler les frais de scolarité de leurs enfants. Les familles qui souhaitent faire parrainer leur enfant se manifestent auprès de notre équipe. Si toutes les conditions sont réunies, l'association se met en quête d'un Parrain.

La sélection des enfants se fait en fonction de trois critères :

- La situation financière de la famille (en-dessous du seuil international de pauvreté)
- L'engagement de la famille.
- La motivation de l'enfant.

2. Lorsqu'un enfant est sélectionné, l'association KOLIBRI sollicite les personnes ayant exprimé leur souhait de devenir Parrain. La situation de l'enfant est exposée au potentiel Parrain, qui accepte ou non de débiter le parrainage. Si tel est le cas, un premier contact entre le Parrain et la famille est établi.

*Note : Afin de mettre en place des parrainages de qualité, avec un réel suivi, notre petite association fait le choix de parrainer un nouvel enfant par mois.



QUEL EST LA DUREE DU PARRAINAGE ?

Idéalement, la durée d'un parrainage se fait sur une année au moins (en Indonésie, l'année scolaire débute en juillet et se termine en juin). Le parrainage est établi sur la base d'un engagement moral. Cependant, si le Parrain rencontre des difficultés au cours de son parrainage, il reste libre de l'arrêter en contactant notre équipe.

QUEL EST LE MONTANT DU PARRAINAGE ?

Les frais pour scolariser un enfant varient d'une école à l'autre. En début de parrainage, nous demandons 60 euros pour une année de matériel (uniformes, livres, cahiers). Ensuite, entre 15 et 25 euros par mois sont requis pour les frais de scolarité, transports scolaires, repas du midi. A cela s'ajoutent 5 euros mensuels pour l'accompagnement global de l'enfant (explications ci-dessous) Lorsqu'un parrainage est mis en place, l'équipe KOLIBRI et le Parrain établissent ensemble le montant alloué et le mode de règlement : mensuel ou en une fois. Comme les dons sont déductibles des impôts, un don de 30€ vous coûte en réalité 10€20. NOTE : afin de ne pas créer de disparités entre les familles, les achats de « cadeaux » et les dons supplémentaires sont soumis à l'approbation de notre équipe.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE

Quand un enfant est accompagné par KOLIBRI sa prise en charge est globale. Son parrain règle les frais de scolarisation, mais l'association soutient également cet enfant sur les tous autres plans de son quotidien, tels que les soins médicaux ou l'amélioration de ses conditions de vie (achat de lit, de chaussures). Pour chaque problématique, nous tâchons de trouver des solutions pratiques, matérielles ou financières. Sur place, nos bénévoles se rendent disponibles tous les jours pour les enfants parrainés et leur famille. C'est pourquoi nous demandons 5 euros de plus afin de les indemniser pour leur temps et leurs déplacements.



COMMENT SE DEROULE UN PARRAINAGE ?

Le Parrain effectue le règlement via [notre plateforme sécurisée](#) en ligne. L'équipe KOLIBRI se charge de transmettre à la famille le don alloué par le Parrain ou de régler directement les frais, tout en s'assurant du bon déroulement de la scolarité de l'enfant parrainé. Sauf demande contraire, le Parrain sera tenu informé de la situation de son filleul et pourra lui communiquer ses encouragements, sous la forme de photos, messages et/ou vidéos, transmis et traduits par l'association KOLIBRI. Au lancement d'un parrainage, le Parrain écrit une première lettre qu'il nous envoie par mail ou sur la boîte Messenger de KOLIBRI... ensuite l'aventure commence !

Parrainer un enfant vous intéresse ? Dites-le nous !



association.kolibri@gmail.com